

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLIS

REUNION DU 3 octobre 2011 – PROCES-VERBAL

Etaient présents :

- M. Robert FERNBACH, maire d'Houdelaincourt, vice-président,
- MM. Antoine ALLEMEERSCH et Bertrand OLLIVIER, conseillers généraux de la Haute-Marne,
- M. Claude DELERUE, commune d'Effincourt,
- M. Henri FRANÇOIS, maire de Saudron,
- M. Jean COUDRY, CGC,
- M. Jean-Paul LHERITIER, UPA,
- M. Yves THERIN, MEDEF,
- M. Jean-François TAMBOLONI, CEDRA,
- M. Francis LORCIN, représentant des professions médicales,
- M. Marc DESCHAMPS, représentant des personnalités qualifiées,
- MM. Michel BABEL et Jean-Michel FERAT, ASN,
- M. Alain ROLLAND, représentant M. Jean-Paul BAILLET, Mmes Martine HURAUT et Sarah DEWONK, ANDRA,
- Mlle Nicole FRANÇOIS, représentant Madame le Préfet de la Meuse,
- M. Benoît JAQUET, Mlle Laetitia COLON et Mme Sandrine JEAN DIT PANNEL, CLIS.

Etaient représentés :

- M. Jean-Louis CANOVA, conseiller général de la Meuse, président,
- M. Gérard ANTOINE, maire de Bure.

Etaient excusés :

- M. Bertrand PANCHER, député de la Meuse,
- Mme Nelly JAQUET, conseillère régionale de Lorraine,

- M. Roland CORRIER et Daniel RUHLAND, conseillers généraux de la Meuse,
- M. Christian DUBOIS, conseiller général de la Haute-Marne,
- M. Stéphane MARTIN, maire de Gondrecourt le Château,
- M. Jean-François MUEL, maire de Ligny en Barrois,
- M. Jacky BOUSSEL, maire d'Echenay,
- M. Jean-François FONTAINE, maire de Gillaumé,
- M. Jean-Marc FLEURY, EODRA,
- Mme Corinne FRANÇOIS, CDR 55,

1) Approbation du PV du CA du 6 juin 2010

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 6 juin 2011 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2) Point sur l'avancement des travaux et des recherches de l'ANDRA

Mme DEWONK présente (annexe jointe) les derniers creusements réalisés dans le laboratoire souterrain, concernant les galeries et les alvéoles (jusqu'à 40 mètres, sans et avec chemisage) afin d'en étudier la faisabilité et le comportement, ainsi que les expérimentations en cours ou à venir (tests de scellement par saignées, composition de l'eau porale à 90°C, diffusion, observation de l'EDZ, interaction des matériaux, transmission sans fil...).

M. LHERITIER approuve la présentation régulière par l'ANDRA de ses recherches et des résultats obtenus. Il signale que, concernant la résistance des aciers à 500 m de profondeur, dont il doute qu'elle aille au-delà du siècle, ce qui affecte directement la récupérabilité, il attend une étude de Vallourec. Mme DEWONK souligne le fait que la convergence est notable principalement dans les six premiers mois suivant le creusement ; il est donc intéressant de laisser un espace annulaire entre la paroi de l'alvéole et le chemisage, d'une part pour faciliter l'introduction des chemises, d'autre part pour éviter de mettre en charge le chemisage. Par ailleurs, l'épaisseur des chemises est dimensionnée pour résister à un chargement isotrope de 12 MPa, qui correspond à la contrainte appliquée au massif.

En réponse à M. FERNBACH, Mme DEWONK précise que l'ANDRA teste actuellement dans le laboratoire des chemises en acier non allié, matériau retenu pour le concept ANDRA. Des tests ont été faits avec d'autres matériaux (aciers inox, alliages à base de chrome et de nickel...) dans des laboratoires de surface qui n'ont pas été retenus (dossier 2005).

MM. TAMBOLONI, FERNBACH et OLLIVIER demandent des précisions sur les besoins en estimés des installations souterraines et de surface dans le cadre du projet de stockage, des rumeurs faisant état de recherche de ressources et de contact pris avec des communes ou des syndicats des eaux.

M. ROLLAND propose de réunir les informations sur ce sujet et de faire ultérieurement une réponse détaillée.

3) Projet de modification des statuts

M. JAQUET fait part de la demande de plusieurs syndicats concernant la composition des collèges désignant les membres du CA. Actuellement, un collège unique regroupe les syndicats de salariés (CFDT, CFTC, CGC, CGT et FO), les syndicats agricoles (FDSEA, Jeunes agriculteurs et Confédération paysanne) et les organisations professionnelles (MEDEF, CGPME et UPA) et désigne 3 représentants au CA. Afin de respecter le principe de la parité employeurs/employés dans les organismes sociaux, il est proposé de constituer deux collèges, le premier regroupant les 5 syndicats de salariés, le second regroupant les 3 syndicats agricoles et les 3 organisations professionnelles, chaque collège disposant de deux représentants au CA.

M. COUDRY s'interroge sur la pertinence du second collège proposé. Il estime qu'il serait plus simple de conserver le collège tel qu'il est mais de prévoir qu'il désigne 4 représentants au CA. Pour M. THERIN, il aurait été préférable d'avoir des précisions sur cette proposition de modification avant la réunion.

Suite à ces observations, il est décidé de préparer une modification qui sera transmise aux membres avec la convocation au prochain CA.

En réponse à M. TAMBOLONI qui souhaite savoir si d'autres syndicats peuvent être membres du CLIS (comme la FSU ou Sud), M. FERNBACH rappelle que le décret du 7 mai 2007 relatif à la composition du CLIS prévoit de 2 à 6 représentants des syndicats de salariés représentatifs. Il y a donc aujourd'hui possibilité de désigner un syndicat supplémentaire (c'est à l'AG de le faire, sur proposition du CA).

Sur l'aspect formel de la désignation nominative des membres du CLIS lorsqu'il y a des changements (faut-il un arrêté préfectoral, comme au moment de la constitution ?), Mlle FRANÇOIS indique que cette question est à l'étude, en tenant compte du statut associatif. M. BABEL confirme que la question se pose pour des CLI associatives (l'arrêté constitutif est dans ce cas pris par le Président du Conseil Général) et suggère de prendre contact avec la Direction Générale de l'Energie et du Climat.

En dernier lieu, M. FERNBACH signale qu'en application du règlement intérieur et suite à trois absences non excusées en AG, un courrier a été adressé à Mme RIVASI, membre au titre des personnalités qualifiées afin de lui demander si elle souhaitait rester membre ou non. En l'absence de réponse à ce jour (dernier délai), le CA proposera à l'AG de constater que Mme RIVASI n'est plus membre du CLIS.

4) Programme de formation avec l'IRSN

M. JAQUET et Mlle COLON ont rencontré des représentants de l'IRSN afin d'envisager des interventions dans le cadre de la formation des membres du CLIS ou à la demande de commissions.

A ce titre, l'IRSN proposera avant la fin de l'année une formation sur la modélisation (principes, méthodes, limites). Dès qu'une date aura été arrêtée, les membres du CLIS seront invités à s'y inscrire.

Concernant la sismique 3D, l'IRSN devrait être en mesure de venir présenter mi-2012 devant l'AG son rapport d'évaluation des résultats de la campagne de l'ANDRA dans la ZIRA (qui seront présentés au CLIS début 2012). Une formation pour les membres du CLIS (comparable à celle faite lors du déplacement à Tournemire) pourrait être organisée au premier trimestre 2012.

Par ailleurs, les questions de la commission « Réversibilité » relatives à la géomécanique, à la résistance des matériaux (acier, béton...) et à la corrosion, ainsi que les réponses apportées par l'ANDRA, ont été transmises à l'IRSN pour avis et, le cas échéant, proposition de formations.

Pour répondre à la demande de la commission « Environnement-santé » sur les réseaux de surveillance de la radioactivité, l'IRSN organisera avant la fin de l'année dans le Grand-Est une réunion visant à présenter les objectifs et la méthode du constat radiologique régional. Il est proposé d'y associer le CLIS et notamment les membres de la commission.

Enfin, l'IRSN fera parvenir au CLIS deux documents, le premier portant sur le Dossier 2009 de l'ANDRA, le second sur le rapport remis par l'IEER. A ce sujet, M. BABEL indique que l'ASN prendra contact avec le CLIS pour organiser une rencontre entre l'équipe de l'IEER et des représentants de l'ASN, dans le cadre du Groupe permanent « Déchets ».

5) Document grand public sur les recherches

M. FERNBACH rappelle que l'avis adopté par le CLIS sur la poursuite des recherches dans le laboratoire comporte la demande de disposer d'un document synthétique et chronologique, accessible et compréhensible, présentant les recherches menées par l'ANDRA sur le projet de stockage géologique, les résultats obtenus et ceux restant à acquérir.

Ce projet a été évoqué avec l'ANDRA lors de la dernière réunion du comité de liaison, le 16 septembre. Il est proposé de réaliser un document de 10 pages maximum comprenant un tableau récapitulatif des recherches (domaines d'étude, objectifs, moyens mis en œuvre, résultats et perspectives) renvoyant à un calendrier montrant la durée des expérimentations par domaine, et éventuellement à des fiches techniques précisant certains points.

Les projets de tableau (à compléter) et de calendrier sont remis aux membres du CA et à l'ANDRA pour lecture et observation avant la prochaine réunion. Pour M. LHERITIER, il conviendrait d'indiquer également les recherches sur la mémoire (même si elles ne font pas partie du programme d'études du laboratoire).

M. THERIN constate l'importance pour les membres du CLIS de disposer d'une formation dans les différents domaines de connaissance, et de documents accessibles à tous.

6) Questions diverses

- M. FERNBACH revient sur le projet de DVD consacré au projet de stockage, sur lequel travaille la commission « Communication ». La rédaction d'un cahier des charges est en cours en vue d'un appel d'offres pour le choix d'un réalisateur.

- M. LORCIN indique qu'il va évoquer, lors d'une prochaine réunion du Conseil de l'Ordre des médecins de la Meuse, la question de l'état de référence sanitaire, afin d'envisager une initiative auprès des médecins installés à proximité de la ZIRA.

- M. JAQUET informe les membres du CA que le rapport annuel de la CNE devrait sortir en novembre (au lieu de juin). Il pourrait faire l'objet d'une présentation en AG le 14 décembre.

- M. FERNBACH précise que le voyage de presse que le CLIS souhaite organiser à l'intention des journalistes de la presse écrite nationale et régionale devrait avoir lieu le mardi 18 octobre. Il est prévu une visite du laboratoire puis une rencontre avec les membres du CLIS en présence de M. MAKHIJANI.

- A la demande de M. LHERITIER, M. JAQUET rend compte du déplacement en Suisse, du 22 au 24 septembre, qui a réuni 25 personnes. Le programme comprenait la visite des laboratoires du Mont Terri (argile) et du Grimsel (granite), ainsi qu'une rencontre avec des représentants de l'Office fédéral de l'environnement (sur le processus décisionnel pour le choix de sites de stockage, FA, MA et HAVL). Un compte-rendu sera bientôt disponible.

- M. JAQUET signale la distribution dans le dossier du jour de la directive européenne relative à la gestion des déchets radioactifs adoptée récemment.

- M. LHERITIER souhaite que le CLIS prépare dès maintenant le débat public prévu en 2013 avec un calendrier de travail. Il sera également nécessaire d'en connaître les modalités, qui doivent être fixées par la Commission nationale du débat public.

A Bure, le 13/12/11

Le Vice-Président du Comité,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. FERNBACH', with a large, sweeping flourish above the name.

Robert FERNBACH